





Liberté Égalité Fraternité

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bordeaux, le 24 septembre 2021

17 nouveaux lauréats en Nouvelle-Aquitaine du fonds d'accélération des investissements industriels

Dans le cadre du déploiement du plan France Relance, **Fabienne BUCCIO**, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, et **Alain ROUSSET**, président du conseil régional, ont sélectionné **17 nouvelles entreprises régionales lauréates du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires :**

- COGNAC EMBOUTEILLAGE (16) pour son programme de modernisation de l'outil de production et d'aménagement environnemental ;
- MECCELLIS BIOTECH (17) pour le développement d'une nouvelle gamme d'implants hybrides ;
- CESSAC EMBALLAGES (19) pour la création d'un nouveau site de production et la modernisation de l'outil de production ;
- EYREIN INDUSTRIE (19) pour le développement et la modernisation de la capacité de production industrielle ;
- MANUFACTURE D'ACCORDEONS MAUGEIN (19) pour le lancement d'une nouvelle activité de conception et de fabrication d'une gamme d'harmonica ;
- UV GERMI (19) pour le renfort de ses unités de production afin d'accompagner l'accélération de sa croissance ;
- AIRCALO (33) pour l'extension de l'usine et des capacités d'usinage ;
- **CEMOI CHOCOLATIER** (33) pour la poursuite de l'automatisation de l'usine ;
- LES GRANDS CHAIS DE FRANCE (33) pour la création d'une unité de désalcoolisation de vins ;
- TERRE DE VIGNERONS (33) pour la modernisation de l'outil industriel ;
- AQUALANDE (40) pour la modernisation de l'atelier d'abattage et de filetage ;
- CC LAB (40) pour la création d'un atelier regroupant les fonctions de R&D, de production et de commercialisation ;
- CELSA FRANCE (40-64) pour la mise en œuvre de son projet d'amélioration de la productivité, de la qualité, de la flexibilité et du respect de l'environnement ;
- BENNES DALBY (47) pour la modernisation de l'outil de production industriel ;
- POUJOULAT (79) pour son plan d'amélioration industrielle ;
- AIGLE INTERNATIONAL (86) pour la relocalisation en France d'une production sous-traitée en Asie, l'optimisation industrielle et la modernisation logistique du site ;

• **ETABLISSEMENT MERIGOUS** (87) pour l'extension de ses locaux et l'acquisition de matériels numériques afin d'accroître sa capacité de production et sa productivité ;

Lancé par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, le fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires, initialement doté de 400 millions d'euros à l'échelle nationale, a été renforcé par une enveloppe supplémentaire de 300 millions d'euros cofinancée à parité par l'Etat et les Régions puis un complément de 150 millions d'euros annoncé en septembre 2021. En aidant les projets industriels les plus structurants pour les territoires pouvant démarrer entre 6 mois et un an, ce fonds a pour objectif de permettre aux entreprises de rebondir après la crise.

Ces 17 nouveaux projets représentent 6 millions d'euros de subventions pour un total de 63 millions d'euros d'investissements productifs à l'échelle de la région. Ces projets créeront près de 280 emplois. Ils permettront aux entreprises concernées de diversifier leur activité, de moderniser leurs procédés de fabrication et ainsi de pérenniser leur présence en Nouvelle-Aquitaine. Ils viennent compléter les précédentes sélections de lauréats annoncées en novembre 2020, janvier, avril, mai et juillet 2021 portant à plus de 56 millions d'euros le soutien de l'Etat et de la Région Nouvelle-Aquitaine à des projets régionaux via le fonds d'accélération des investissements industriels.

Dans les prochaines semaines, d'autres projets en Nouvelle-Aquitaine seront sélectionnés pour bénéficier de ce fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires.

Pour en savoir plus sur le plan France Relance : planderelance.gouv.fr

Présentation des entreprises lauréates et descriptifs détaillés des projets dans le dossier de presse.